

TRIBUNAL DE COMMERCE DE COTONOU
AVANTAGES DE LA DIGITALISATION DES PROCEDURES

La mise en place d'une plateforme en ligne de gestion des procédures permet :

- l'enrôlement en ligne des actes introductifs d'instance ;
- le paiement en ligne des frais de procédure ;
- la production automatisée des rôles d'audience ;
- le suivi des dossiers par les justiciables par SMS ;
- le suivi des dossiers par les justiciables sur le site web du tribunal de commerce de Cotonou à l'adresse www.tribunalcommercecotonou.bj
- la communication électronique entre les acteurs judiciaires et le tribunal de commerce de Cotonou
- la signification électronique des jugements ;
- la publication automatisée des statistiques, etc.

La digitalisation des procédures :

1. simplifie et facilite l'accès à la justice commerciale.

Les justiciables vont désormais soumettre les actes introductifs d'instance au tribunal de commerce de Cotonou en ligne.

2. fait gagner du temps aux acteurs judiciaires.

Les acteurs judiciaires n'auront plus à se déplacer à la caisse du tribunal de commerce de Cotonou pour enrôler les assignations ou requêtes.

3. contribue à une économie de ressources financières et matérielles

En effectuant en ligne, de son cabinet ou de chez soi, l'introduction des dossiers au tribunal de commerce de Cotonou, les acteurs judiciaires peuvent réaliser des économies de ressources.

4. accélère la gestion des procédures judiciaires

Le traitement diligent des dossiers judiciaires est renforcé.

5. améliore l'information des justiciables et sa qualité

Les justiciables reçoivent directement et en temps réel, l'information sur l'état de leurs dossiers, soit par sms, soit par consultation gratuite du site web du tribunal de commerce de Cotonou.